

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées or: piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE SEMINAIRE FRANCAIS DE ROME

Erigé en séminaire pontifical

RÉCEMMENT le Souverain Pontife donnait au séminaire français de Rome un témoignage de sa haute bienveillance en invitant ses élèves à prendre part à la touchante cérémonie qui eut lieu le 1er juin dernier dans les jardins du Vatican : la bénédiction de la statue et de la grotte de Notre Dame de Lourdes. Le Saint-Père avait voulu réserver à ses enfants de Santa-Chtara le bonheur de chanter, en cette fête intime, les louanges de la Vierge Immaculée. Puis, pour que rien ne manquât à leur joie, chacun de ces heureux élèves, par ordre exprès du Souverain Pontife, put s'approcher et baiser la main bénissante du Père commun des fidèles.

Cette bienveillance pontificale vient de prendre, ces jours derniers, une forme plus solennelle. Un Bref, en date du 20 juin, donne au séminaire français le titre de *Séminaire pontifical*. Désormais, il sera donc assimilé aux autres établissements de Rome qui dépendent immédiatement du Pape, fera comme eux partie de la grande famille pontificale, et aux jours où le Vicaire de Jésus-Christ déploie son magnifique cortège, comme pour les canonisations de saints, nos jeunes compatriotes y auront leur place marquée, et pourront assister de près à ces fêtes inoubliables.

Par une délicate attention, le Bref rappelle que le séminaire français va célébrer cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Rien sans doute ne pouvait être plus agréable à ses directeurs en cette

heureuse circonstance, et l'éloge décerné par Léon XIII à cet établissement sera la plus belle récompense pour les cinquante années qui viennent de s'écouler et le meilleur encouragement pour l'avenir.

Voici le texte de ce Bref que les nombreux amis du séminaire français seront heureux de connaître.

LÉON XIII, PAPE,

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Comme rien ne tient plus au cœur des Souverains Pontifes que la formation parfaite à la discipline ecclésiastique des jeunes gens qui, dans leur ville, et comme sous les yeux du Siège apostolique, sont appelés à la cléricature, ils n'ont jamais cessé d'étendre sur les séminaires érigés à Rome leur paternelle sollicitude. De là cette émulation des pays catholiques du monde entier à fonder, dans ce centre de la foi chrétienne, des séminaires nationaux que Nos prédécesseurs, appréciant hautement l'utilité de ces fondations, ont toujours enrichis de toutes sortes de faveurs et de privilèges.

Ainsi la nation française, célèbre entre toutes par son immuable fidélité et sa respectueuse obéissance au Saint-Siège, ouvrait à son tour en 1853, sous les auspices de Notre Prédécesseur Pie IX, d'illustre mémoire, et par les soins de la congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculée de Marie un séminaire français, destiné aux clercs et aux jeunes prêtres que leurs évêques enverraient à Rome pour y faire ou y compléter leurs études. Ce séminaire, commencé dans l'ancien

local du Collège Irlandais, et comptant des élèves de plus en plus nombreux, fut, du consentement du même Pontife, transféré en 1856 près de l'église de Sainte-Claire, qui venait de s'écrouler et dont le Pape donna le terrain au nouveau séminaire.

Peu d'années après, une église nouvelle ayant été construite à la même place, et le séminaire continuant à prospérer. Notre prédécesseur, par la constitution *In sublimi*, munie de son sceau, et donnée le 14 juillet 1859, sur la demande des évêques de la France entière, confirma solennellement de sa suprême autorité apostolique, le séminaire français de Rome, et en confia à perpétuité le gouvernement, l'administration et la direction aux prêtres de la congrégation du Saint-Esprit, sous le patronage toutefois et la surveillance du cardinal vicaire, son protecteur.

Maintenant, Notre cher fils Alphonse Eschbach, procureur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculée de Marie, et recteur du séminaire français, Nous suppliant humblement de daigner accorder à ce même établissement le titre de *Séminaire Pontifical*, Nous, voulant donner à Notre tour un gage particulier de bienveillance à une œuvre qui, à tant de titres, a si bien mérité de la cause catholique, et désireux que tous ses membres, directeurs et élèves, se sentent rattachés au Pontife romain, par des liens encore plus étroits de piété filiale, avons jugé opportun, à l'approche du cinquantième anniversaire de sa fondation, d'accéder pleinement à ces désirs.

En conséquence, entourant de Notre particulière bienveillance tous et chacun de ceux à l'avantage de qui Nous publions ces Lettres, Nous les absolvons et les considérons absous, en vue seulement de la présente faveur, de toute excommunication, interdit, ou autre sentence ecclésiastique, de toutes censures et peines qu'ils auraient encourues, et de Notre propre mouvement, de science certaine, et après mûre délibération, en vertu de la plénitude de Notre pouvoir apostolique, par la teneur des présentes Lettres, Nous proclamons et déclarons *Séminaire Pontifical*, et cela pour toujours, le séminaire Français de Rome, érigé près de l'église de Sainte-Claire, et confié à perpétuité aux prêtres de la congrégation du Saint-Esprit et du Cœur immaculé de Marie.

Nous ordonnons par suite que, dans les actes publics et privés, dans tous les documents ou Lettres apostoliques, il soit légitimement appelé du titre de Séminaire Pontifical, et Nous lui conférons tous les privilèges et prérogatives dont jouissent ou pourront jouir les établissements de cette nature. Nous déclarons de plus les présentes Lettres fermes, valides et efficaces pour le présent et l'avenir, recevoir et obtenir leur effet plein et entier, et avoir entièrement, en tout et pour tout, force de loi pour ceux qu'elles concernent ou pourront concerner, et devoir être jugées et définies ainsi par tous les juges ordinaires et délégués. Nous déclarons enfin nulle et sans effet toute tentative contraire à ces Lettres, quel qu'en soit l'auteur, quelle que soit son

autorité, qu'il l'ait fait sciemment ou à son insu. Nonobstant les Constitutions et autres Ordonnances apostoliques, comme aussi toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 20 juin de l'an 1902, de Notre Pontificat le vingt-cinquième.

ALOIS. card. MACCHI

† L. S.

INAUGURATION DE LA GROTTÉ DE LOURDES AU VATICAN

NOUS reproduisons du journal *La Grotte de Lourdes*, le compte rendu des fêtes qui ont eu lieu dernièrement au sujet de l'inauguration d'une grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican.

Et pour remonter un peu aux origines du pieux projet voici la lettre que l'évêque, gardien du sanctuaire de Lourdes, écrivit à ce sujet à Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Evêché de Tarbes,

N.-D. de Lourdes, le 10 décembre 1900.

en la Fête de la Translation

de la Ste Maison de Nazareth.

Très Saint-Père,

Quand, au mois de mai dernier, j'ai eu le grand hon-

neur et l'infinie consolation de vous offrir, avec l'hommage de ma piété filiale, l'expression du religieux attachement de tous les enfants de Notre-Dame de Lourdes à Votre Sainteté, Vous avez daigné me dire que, par le cœur, Vous étiez présent à Lourdes avec tous les serviteurs de la très Sainte Vierge. C'était la réponse de votre bienveillance paternelle à la prière, bien audacieuse, que j'avais osé adresser à Votre Sainteté de visiter la Grotte de l'Immaculée en 1908, quand nous célébrerions le cinquantenaire de l'Apparition.

En attendant l'échéance de cette date bénie et la venue parmi nous de Votre Sainteté, daignez souffrir que je vienne solliciter une très grande faveur : que vous me permettiez d'établir dans les jardins du Vatican une nouvelle reproduction de la Grotte de Lourdes, digne, autant que possible, de notre Sanctuaire et de la majesté de Rome. Notre Madone vénérée, conduite par la main de l'évêque, son humble gardien, irait ainsi visiter le Représentant de notre divin Maître, en attendant que le Dieu tout-puissant, si telle est sa volonté, amène son Vicaire au pied des Pyrénées.

Pour exécuter ce pieux dessein, il me sera facile d'utiliser l'intelligence et l'activité de l'un des bons prêtres auxiliaires qui sont chargés de desservir notre Pèlerinage. Dans quelques jours il ira à Rome pour les affaires de sa Société, et regardera comme une des plus grandes consolations de sa vie, de se mettre aux ordres de Votre Sainteté pour arrêter les travaux préparatoires à cette sorte de translation de la Grotte de Lourdes au Vatican.

Si votre Sainteté daigne accueillir ma prière et bénir le dessein qu'a osé concevoir ma piété filiale, je ferai part de mon bonheur à tous les enfants de Notre-Dame de Lourdes, et j'ai la certitude qu'ils en éprouveront une très grande joie, et réclameront l'honneur de contribuer à l'érection du nouveau sanctuaire dont chaque pierre serait un acte d'amour pour la Sainte Vierge et un témoignage de tendre attachement de Votre Sainteté.

En implorant humblement Votre bénédiction apostolique, je me dis, avec un très profond et religieux respect,

De Votre Sainteté, le très humble et dévoué Fils,

† FRANÇOIS-XAVIER,

Evêque de Tarbes,

Gardien du Sanctuaire de Lourdes.

Une semaine environ après l'envoi de cette lettre, un Missionnaire prenait le chemin de la Ville éternelle, afin de se mettre aux ordres de Léon XIII pour l'érection de la Grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican, et, le 21 décembre, Mgr l'évêque de Tarbes avait le bonheur de recevoir la dépêche suivante :

Rome, 21 décembre 1900.

Offre acceptée avec joie. Vatican répondra directement.

Quelques jours plus tard, enfin, arrivait au nom de Sa Sainteté, la réponse officielle conçue en ces termes :

Du Vatican, le 23 décembre 1900.

Monseigneur,

Le message que Votre Grandeur a bien voulu me confier est arrivé à sa destination, et j'ai l'honneur et le bonheur de vous en annoncer l'heureux résultat. J'ai déposé moi-même entre les mains du Saint-Père la lettre que vous avez écrite. Sa Sainteté l'a lue en ma présence, et a témoigné d'avoir pour fort agréable les sentiments de piété filiale qui vous animent tant envers Elle-même qu'envers Notre-Dame de Lourdes.

Quant à votre gracieuse proposition de reproduire, dans les jardins du Vatican, la Grotte de Lourdes, telle qu'elle se voit aujourd'hui sur les rives du Gave, non seulement Sa Sainteté l'a accueillie avec la plus visible satisfaction, mais Elle a désigné sur le champ le lieu où il lui serait agréable de voir s'élever cette nouvelle Grotte de Lourdes. Aussi, lorsque le Révérend Père auxiliaire est venu me trouver, au nom de Votre Grandeur, j'ai pu lui donner ces heureuses nouvelles, et fixer avec lui le jour de la fête de saint Etienne pour aller ensemble, dans les jardins du Vatican, arrêter sur le terrain les mesures nécessaires à l'exécution de votre pieux dessein.

Ainsi, Votre Grandeur peut s'en féliciter, le projet qu'Elle a conçu a réjoui le cœur du Saint-Père qui vous accorde, à vous, Monseigneur, et à tous vos fidèles coopérateurs sa plus ample bénédiction Apostolique.

Puisque nous sommes à la veille de Noël et du nouvel

an, je ne puis fermer cette lettre sans y renfermer l'expression des vœux que je forme pour Votre Grandeur, ainsi que le témoignage des sentiments de haute estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre plus humble et dévoué serviteur,

N. MARZOLINI,

Chapelain secret de Sa Sainteté.

Au lendemain de Noël, en effet, en la fête de saint Etienne, l'entrevue annoncée dans la lettre que nous venons de lire eut lieu, et la Rév. Père D... put écrire à l'évêque, gardien du Sanctuaire de Lourdes :

Rome, 25 décembre 1900.

Monseigneur,

Nous arrivons du Vatican où, avec l'architecte, nous avons parcouru les jardins et arrêté la place que la Grotte doit occuper. C'est un des endroits que Sa Sainteté paraissait désirer. Tout près de sa résidence d'été, au bout d'une allée où Léon XIII aime à se promener, sur un des passages bien fréquentés par les pèlerins, cet endroit a, en outre, l'avantage de lui donner, comme fond qui la dominera, un des grands murs qui sont dans le prolongement de la tour du nouvel Observatoire. Cela rappellera, de loin sans doute les murs qui soutiennent la Basilique.

Nous avons été bien satisfaits de cet emplacement.

On pourra certainement, — à un mètre ou un mètre et demi près, — y construire la Grotte en grandeur naturelle.

Nous devons revoir encore Mgr Marzolini pour tout décider au sujet de l'exécution. L'architecte va s'occuper de ce qui le concerne, mais c'est Votre Grandeur qui doit arrêter avec nous ce qui fera partie de la Grotte. Il me semble qu'il y faut l'autel, la grille, la fontaine, la plaque commémorative, en un mot, tout ce qui peut donner une illusion aussi complète que possible de Lourdes. Demain nous reviendrons au Vatican pour régler le tout... »

La Souscription

C'en était donc fait : le Saint-Père acceptait l'offre de Mgr Schœpfer. Il ne restait plus qu'à trouver les anges charitables qui voudraient concourir à cette *translation* de la Grotte de Lourdes.

Une souscription fut donc ouverte dans les colonnes du *Journal de la Grotte de Lourdes*, et bientôt, le favorable accueil qui lui fut fait prouva, une fois de plus, la vérité de la parole suivante, prononcée par un grand serviteur de Marie Immaculée, fils de la catholique Belgique : « Il suffit d'inviter les croyants à honorer de quelque façon que ce soit Notre-Dame-de-Lourdes pour être certain de réussir ».

De nombreux cardinaux archevêques ou évêques félicitèrent Mgr Schœpfer de son heureuse inspiration,

et lui donnèrent l'assurance d'un concours efficace et empressé.

Les souscriptions recueillies par le *Journal de la Grotte de Lourdes* atteignirent le chiffre de 43,534 fr. 30.

Les Travaux — Leur Durée

Dès le mois de mars 1901, les travaux préparatoires à la réalisation du projet de Mgr l'évêque de Tarbes commencèrent à Lourdes.

Il s'agissait d'abord d'établir une maquette de la Grotte du Vatican qui fut la reproduction aussi fidèle que possible de la nôtre. Ce travail délicat fut confié à M. Lacrampe, architecte de l'œuvre de Lourdes, qui, en quelques jours, le modela en terre glaise.

Puis, deux ouvriers procédèrent au moulage de la maquette. Tous ces travaux s'exécutèrent en face du roc de Massabielle, sous une espèce de barragement de planches entouré de toute part d'épaisses tentures. Cette dernière opération, lente et difficile à raison de la forme torturée du rocher, dura plusieurs semaines.

Enfin, le 13 juin 1901, renfermé dans une énorme caisse, ce *fac-simile* en plâtre de la Grotte de Lourdes, exécuté à l'échelle d'un dixième, prenait le chemin de la Ville éternelle et du Vatican. En même temps, Mgr l'évêque de Tarbes confiait au R. P. Delpy, procureur général des Missionnaires de l'Immaculée Conception à Rome, l'honneur de veiller à la rapide et parfaite érection de ce monument si cher au Vicaire de Jésus-Christ.

Peu après, M. Sneider, architecte du Vatican, procédait, dans les jardins du Vatican, aux déblaiements nécessaires et, après, aux fondations de la future Grotte. Enfin, M. Sneider, après entente préalable avec le R. P. Delpy, confiait l'exécution de la Grotte à un entrepreneur de travaux de ciment des plus habiles et des plus réputés : la Grotte, en effet, devait être construite en ciment armé.

Le mercredi, 14 mai dernier, en effet, Monseigneur l'évêque de Tarbes reçut une dépêche qui remplit le cœur du pieux Prélat de la plus douce joie ; en voici le texte :

Rome, 14 mai 1902, midi 10.

Mgr Marzolini vient de nous informer que Sa Sainteté ne voit aucune difficulté à procéder Elle-même à la bénédiction de la Grotte de Lourdes dans ses jardins. J'ignore encore quelles conditions de cérémonie. Venez au plus vite.

DELPY.

Le 29 mai, en effet, Sa Sainteté faisait informer Mgr Schœpfer qu'elle avait fixé la cérémonie d'inauguration de la Grotte du Vatican au dimanche suivant, 1er juin, et qu'elle chargeait le Séminaire français de l'exécution des chants dont elle arrêterait Elle-même la liste complète.

Comme, dans son entourage, on s'inquiétait à la pensée de voir le Pontife nonagénaire entrer dans la Grotte dont l'humidité et la fraîcheur semblait ne pas être sans danger pour sa santé, Léon XIII répondit très ré-

solument : « Si, si, j'entrerais dans la Grotte, il n'en résultera rien de fâcheux pour ma santé ! » Il fallut s'incliner devant une volonté si nettement exprimée.

L'inauguration et la bénédiction

L'emplacement de la Grotte du Vatican, a été choisi par Sa Sainteté elle-même. C'est en face de l'une des entrées de sa résidence d'été, et non loin de la Casina de Léon IV et du nouvel Observatoire qu'a été érigée la copie fidèle de la Roche Massabielle. De la sorte, la blanche statue de la Vierge Immaculée qui se dresse, radieuse, dans l'anfractuosité de la Grotte, brillera de loin aux yeux du Vicaire de Jésus-Christ, et ne cessera de l'inviter à la confiance et à la prière. Aux pieds de la statue de Notre-Dame, comme à Lourdes, s'épanouit un rosier en fleurs, tandis que, à droite, des arbres verdoyants bruissent au souffle de la brise et qu'au-dessus de la niche presque ogivale le lierre se balance gracieusement ou s'attache au Rocher. Comme à Lourdes aussi, on aperçoit, à l'entrée de la Grotte, une grille en fer puis, un peu à gauche et en avant, la fontaine, dont les trois robinets coulent abondamment, et, sur la plaque centrale de laquelle se lisent ces mots : *Allez boire à la Fontaine et vous y laver.* — 23 février 1858. Un peu plus à gauche encore, s'élève, encadré de marbre gris — telle une blanche page aux proportions gigantesques — le grand pilastre commémoratif des apparitions et des paroles de la Vierge Immaculée à Bernadette. De l'aveu

de tous ce travail fait le plus grand honneur à M. Sneider, architecte des Sacrés Palais apostoliques, qui ne cesse de recevoir de chaleureuses félicitations pour la parfaite exécution de son œuvre.

C'est le dimanche 1er juin qu'a eu lieu la bénédiction par le Saint-Père.

Étaient présents, les Eminentissimes cardinaux, Matthieu et Vivès, l'ambassadeur de France et le personnel de l'ambassade, Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, Mgr F.-X. Schœpfer, évêque de Tarbes, Mgr McDonell, évêque de Brooklyn, Mgr Howley, évêque de Saint-Jean, Terre-neuve, T. R. Q. Lepidi, maître du Sacré Palais Apostolique, Mgr Radini-Tedeschi, Mgr Battandler, M. le Dr Lapponi, le Dr Boissarie, M. l'avocat Angeli, directeur de « l'Osservatore Romano », et plusieurs prélats et autres invités de marque.

A l'arrivée du Saint-Père accompagné de Mgr Cagiano de Azevedo, son majordome et de Mgr Bisleti son maître de chambre, les élèves du séminaire français ont entonné le *Tu es Petrus*.

Il y a eu ensuite chant du *Sub tuum* et des litanies laurétanes par le chœur des séminaristes français, alternant avec la nombreuse assistance.

Puis Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes s'est avancé jusqu'au pied du trône pontifical, et d'une voix vibrante d'émotion a prononcé une allocution.

Sa Sainteté a remercié en quelques mots très émus, et du monument que venait de lui offrir l'évêque de Tarbes et des sentiments si affectueux qu'il venait de


lui exprimer en son nom et au nom de tous les serviteurs de Notre-Dame-de-Lourdes.

Comme couronnement, le Saint-Père a donné d'une voix que la joie sainte dont débordait son cœur rendait encore plus pénétrante, la bénédiction papale à la pieuse assistance.

Et pendant que le Pape montait dans son carrosse de *mezzagala* escorté des gardes-nobles à cheval, se dirigeant vers le Vatican, les applaudissements et les vivats ont éclaté : « Vive Léon XIII ! *Viva il Papa !* Vive Notre-Dame-de-Lourdes » !

LE CARDINAL LEDOCHOWSKI

Notes biographiques

 l'époque où la persécution religieuse connue sous le nom de Kulturkampf sévissait en Allemagne, les noms des deux vaillants confesseurs de la foi, Melchers et Ledochowski, étaient connus et célébrés non seulement dans l'empire germanique, mais dans le monde entier. Le premier était archevêque de Cologne, le second archevêque de Gnesen-Posen ; tous deux gouvernaient les diocèses les plus vastes de l'Allemagne ; tous deux souffrirent la prison, la persécution et l'exil pour avoir défendu le droit et la justice. Le clergé et le peuple entouraient d'admiration et de vénéra-

tion ces vaillants évêques qui donnaient un si grand exemple d'amour pour l'Eglise et la Patrie. Appelés à Rome pour y recevoir la pourpre que le Pontife Suprême leur imposa en récompense de leurs mérites, ils ne cessèrent d'être l'objet de la vénération et de l'estime des catholiques.

Ledochowski fut placé à la tête de la Propagande, l'une des institutions les plus importantes de l'Eglise; malgré son grand âge, il s'occupa avec zèle des intérêts religieux dans les pays de mission. Le comte Miécislas Ledochowski, qui a été longtemps le doyen des cardinaux prêtres est né le 29 octobre 1822 à Gorki, au diocèse de Sandomir, dans la Pologne russe. Il appartient à une ancienne famille de chambellans des rois de Pologne qui possède de grandes propriétés dans la Russie et la Galicie. Du séminaire de Varsovie où il fit ses études, il alla à Vienne pour y achever son éducation sacerdotale, puis à l'académie des Nobles ecclésiastiques de Rome où il reçut la prêtrise le 24 juillet 1845. Au sortir de l'Académie, il reçut le titre de Monseigneur, fut envoyé comme amlégat en Espagne, comme auditeur à Lisbonne, et enfin avec le titre de délégué apostolique à Santa-Fé de Bogota, dans la Nouvelle-Grenade. Il y resta jusqu'à l'union de ce pays avec la Colombie. A son retour, Pie IX le chargea de la nonciature de Bruxelles et le préconisa archevêque titulaire de Thèbes dans le consistoire du 30 septembre 1861.

Le siège de Gnesen et Posen étant devenu vacant quatre ans après, la reine Augusta proposa au gouvernement prussien Mgr Ledochowski pour cette archevêché.

Dès que l'assentiment de Pie IX fut obtenu et que le chapitre métropolitain eut confirmé ce choix, le nonce fut préconisé, le 8 janvier 1866, archevêque de Gnesen et Posen. Il quitta aussitôt la nonciature de Belgique et se rendit à Berlin pour prêter serment de fidélité au roi Guillaume. Les Polonais reçurent avec joie le noble prélat, leur compatriote, qui les gouverna avec prudence et fermeté. Durant les premières années d'un épiscopat très fécond, rien ne faisait prévoir les douloureux événements qui suivirent.

D'après les conseils de M. de Bismarck, le gouvernement prussien voulut forcer le clergé de Pologne à donner l'enseignement religieux en langue allemande ; cette langue n'étant pas comprise des Polonais, le clergé protesta et Mgr Ledochowski, nouveau Thomas Becket, malgré ses relations courtoises avec la cour, ne craignit pas de résister à cette mesure vexatoire. Il fit, de même, une opposition vigoureuse aux dispositions injustes des « lois de mai. » Sommé de payer l'amende, de se présenter devant les tribunaux et enfin de se démettre, il ne tint aucun compte de ces menaces. Le gouvernement dut en venir aux mesures de répression effective. Le vaillant archevêque fut incarcéré dans le donjon d'Ostrowa où seuls quelques amis intimes et son secrétaire furent autorisés à le voir à de rares intervalles.

Au consistoire du 15 mars 1875. Pie IX créa et publia cardinal le prisonnier. Cette promotion devait, dans la pensée du Pontife briser les fers du captif ; c'était trop compter sur un retour d'équité. Le nouveau cardinal fut obligé de subir sa peine jusqu'à la dernière minute,

c'est-à-dire jusqu'au 3 février 1876 à quatre heures du matin. Après la prison vint le bannissement : défense fut faite à l'archevêque libéré de mettre les pieds dans son diocèse. Vainement Mgr Ledochowski, de Cracovie où il s'était réfugié, essaya de gouverner sa chère église de Posen ; les agissements de la politique forcèrent la cour d'Autriche à éloigner le noble exilé de ce dernier asile.

Le Vatican lui était ouvert. Pie IX voulut loger le cardinal au Vatican, tout à côté de lui, afin de le mettre à l'abri des violences éventuelles. En lui imposant le chapeau cardinalice, il lui conféra en même temps le titre presbytéral de Sainte-Marie-de-l'Ara-Cœli.

En 1885, le chancelier de fer ayant jugé utile à sa politique d'établir une entente avec le Saint-Siège, il obtint de Léon XIII que le cardinal renonçât à son diocèse de Posen. Cette renonciation fut généreusement donnée par l'éminentissime Ledochowski qui se consacra désormais aux intérêts généraux de l'Eglise.

Le cardinal, devenu cardinal de curie, passa rapidement à la secrétairerie des mémoriaux, puis à celle des Brefs, avant d'occuper la charge si importante et si laborieuse de préfet général de la Propagande. Il faisait partie du Saint-Office, du Concile, de l'Index, des Rites, des Indulgences, des affaires ecclésiastiques extraordinaires, des études. Il était aussi membre de la commission pontificale pour la réunion des Eglises dissidentes, protecteur de l'Ordre souverain de Malte, de l'académie des Nobles ecclésiastiques et de diverses congrégations religieuses.

LE ROLE SOCIAL DE LA JEUNESSE

NOTRE pays est jeune encore à côté des vieilles contrées de l'Europe, et la question sociale, qui est là-bas source de tant de difficultés, à la solution de laquelle on travaille si différemment, parce qu'on s'aveugle au point de départ, ne nous passionne pas encore aussi profondément que sur le vieux continent.

Que sera l'avenir ?

Soyons certains d'une chose, c'est que, comme l'a dit Joubert : " Il ne peut y avoir de bon temps à venir que celui qui ressemblera aux bons temps passés. " C'est à la religion et à ses éternels principes qu'il faut demander la solution des questions qui mettent en antagonisme le riche et le pauvre, le fort et le faible, le serviteur et le maître, parce qu'elle seule est capable de faire observer la loi morale, et de garantir le pain quotidien au travail quotidien, et qu'elle exerce justice et charité.

Venant de Dieu, elle a le droit de rappeler à tous que " C'est du droit de Dieu, qu'est fait le droit de l'homme. " Il faut donc connaître les droits de Dieu, et ne pas les diminuer au profit de ceux de l'homme, qu'il faut aussi connaître. Mais ce n'est pas tout de connaître ses droits, il faut aussi connaître ses devoirs.

La jeunesse se doit à la société : elle a un rôle social distinct de celui des hommes qui ne sont plus jeunes.

Le soldat de vingt ans n'a pas autant d'expérience que celui de quarante, mais il a plus de jeunesse, plus d'endurance physique, plus d'élan ; et si les circonstances l'exigent, il doit faire servir tant de précieuses qualités au bien de ceux qui l'entourent.

La jeunesse a donc un rôle social qu'elle doit remplir dans certaines conditions : c'est ce que M. René Bazin a exposé dernièrement au 21^{ème} Congrès de la société d'Economie sociale, congrès dont il avait la présidence. Il l'a fait avec toute l'autorité que peuvent donner à sa science éminente des questions sociales, une vie passée au milieu des jeunes dont il est l'ami, qu'il a enseigné depuis vingt-deux ans, après avoir dirigé pendant douze ans un groupe d'élèves rattaché à l'Association Catholique de la jeunesse française.

Si ces conseils de l'expérience n'ont pas chez nous toute l'actualité qu'elles ont ailleurs, il n'en reste pas moins vrai qu'elles peuvent nous être utiles en une certaine mesure, et que si nous n'avons pas à en faire l'application en nous défendant contre les socialistes par exemple, nous en retirerons une grande utilité en les faisant servir à la conservation de la vie assez sereine ou nous vivons.

“ A vingt ans, à vingt-cinq ans, à trente ans, a dit le président du Congrès, vous avez un devoir social distinct de celui que vous devrez remplir par la suite ; et si vous demandez, quel est le caractère qui le spécifie je dirai que c'est la lutte active contre l'erreur, la lutte,

avec des armes que vous n'aurez pas forgées, mais que vous aurez reconnues bonnes. Vous avez le don de la propagande. ”

Les jeunes ont l'endurance, la bonne humeur.

M. René Bazin se demande si les camarades d'école, de bureau, d'atelier, ne trouveront pas dans la similitude d'âge de ceux qui peuvent les pousser au bien, et qui ont sur eux une puissance d'entraînement qui n'est pas l'autorité, et qui est souvent plus forte que l'autorité, un abandon, une confiance qu'ils n'accorderont pas parfois à des personnes pourtant très autorisées.

Les jeunes ont donc une influence considérable sur leurs camarades, et ils ont bien des moyens de la faire servir au bien. Que ce soit par la conversation, moyen d'action de premier ordre, par la conférence, par la presse, et aussi par l'exemple, il faut agir, il faut répandre la vérité, après s'en être bien pénétré, aidés et soutenus en cela par l'expérience et les conseils des aînés.

“ Les plus actifs ouvriers du devoir social, s'est écrié le savant économiste, ce sont les jeunes. ”

Après leur avoir parlé de l'existence d'un devoir qui leur est propre, il leur a exposé les conditions qui doivent en assurer l'accomplissement, en garantir le succès.

Il faut d'abord exceller en son état ; bien connaître sa profession, s'évertuer à en remplir éminemment les charges, voilà non seulement en France, mais partout la véritable réclame, la condition d'une influence saine et durable : la base d'une solide confiance.

“ Ceux que vous prétendez convaincre et amener à la vérité, a dit René Bazin, se demanderont, vous voyant parler et agir : quel est celui-ci : Est-ce un homme de conscience, de patience, d'ordre, de parole inviolée ? Il parle de devoir : a-t-il rempli le sien ? Il faut qu'on puisse répondre : Oui. L'autorité des discours, des écrits, des conversations, des exemples est à ce prix. ”

La jeunesse doit être jeune ; son action a besoin de cette condition pour arriver à de bons résultats.

Qu'est-ce à dire ?

Dans la question qui nous occupe on pourrait dire en quelque sorte que l'âge n'est qu'un élément secondaire. Être jeune, c'est être enthousiaste, non d'un enthousiasme éphémère qui fait entreprendre mais ne soutient pas.

C'est selon M. Bazin “ avoir un esprit qui calcule et un cœur qui ne calcule pas, ” c'est savoir espérer, c'est savoir souffrir, les contradictions, les calomnies qui s'abattent sur les soldats des saines luttes.

Ces luttes, il les faut faire fraternellement, a dit le président du Congrès. “ Si le monde peut être plus heureux qu'il ne l'est, et je le crois, il le sera par la fraternité. Elle crée les égalités volontaires, les seules qui sont vraies et qui amènent la paix. Pour la comprendre il suffit de songer que nous sommes frères par l'origine, par la nature, par la souffrance et par la mort. Si vous voulez convaincre des égaux, soyez fraternels, et soyez-le avec plus de soin encore si vous vous adressez à de plus ignorants et plus pauvres que vous. ”

On comprend quel chaleureux accueil a été fait aux paroles si élevées et si pratiques de l'éminent économiste qu'est M. René Bazin, et quel réconfort elles ont dû apporter à cette jeunesse qu'il aime, à laquelle il a consacré plusieurs années de dévouement, dont le souvenir lui est, à si juste titre, glorieux.

LE DESASTRE DE LA MARTINIQUE

LETTRE du P. Mary, de la congrégation du Saint-Esprit, directeur du pèlerinage du Morne-Rouge à une de ses sœurs, religieuse de la Providence à Saint-Dizier :

Morne-Rouge, le 5 juin 1902.

Ma chère sœur,

Depuis le 8 mai, c'est à toi seulement que j'ai adressé quelques lignes pour te faire mes adieux. Je croyais, en effet, que je ne tarderais pas à voir la mort.

Les journaux t'apporteront des descriptions de la catastrophe de la Martinique. Mais aucune ne vaudra celle dont j'ai été témoin. Le cyclone de 1891 n'a été qu'un jeu d'enfant à côté du désastre que j'ai vu de mes yeux s'accomplir en cinq minutes, du seuil du presbytère du Morne-Rouge, où je rentrais après la messe de communion, vers les sept heures trois quarts. J'ai trop d'accablement physique et moral pour t'en faire la narration aujourd'hui, je te parlerai seulement de ma parole.

Le 8 mai, à 8 heures, le peuple épouvanté se précipita à l'église, que nous avons solennellement consacrée depuis quelques semaines. Me voilà établi général de la mort en masse, comme sur un champ de bataille où tous les combattants doivent périr : prières, chants, distribution nouvelle de la sainte communion en viatique, avec absolutions générales renouvelées, premières communions d'enfants... Il est huit heures et demie, nuit profonde comme à minuit, pluie de cendre et de boue, détonations effrayantes ; c'est la fin du monde. Quand il n'y eut plus qu'une dizaine d'hosties, récitation du chapelet à pleine voix, chants du *Magnificat*, de l'*Ave Maris stella*, *Vive Dieu ! Cœur de Jésus, doux espoir de la France !*... Nous lutons avec les puissances des ténèbres. Nous avons dû lancer vers le ciel des éclairs de foi, de confiance et de saint abandon en Dieu, qui ont ouvert à nos bons anges un petit passage pour nous sauver. Grand Dieu ! Quelles infortunes !

Ton pauvre frère a fait son devoir : il est resté et reste encore à son poste, pour consoler ceux qui l'entourent et qui ne savent où aller. Les riches, le maire, les adjoints et les conseillers, sauf 4 sur 22, ont pris la fuite. Sur 4,000 âmes, il n'en reste pas 500 dans ma paroisse, encore dans le cours du mois écoulé avons-nous été réduits à 50.

Le 17 et le 20, nouvelles éruptions où le Morne-Rouge devait y passer, sans notre rosaire, nos cantiques et nos expositions du Saint-Sacrement et nos amendes honorables.

Le 20, l'autorité municipale déclare d'urgence l'évacuation de la commune. Mon *cabrouet* est réquisitionné pour emporter douze malades ou infirmes. Je marche en tête de la colonne, à cheval entre deux gendarmes qui portent mes « trésors ». Mais, après quatre kilomètres, il y en a qui ne peuvent marcher. Je les hisse sur mon cheval, qui s'appelle « Comme-Vous », et j'avance en tenant la queue. Que c'est triste ! J'avais distribué 300 francs en gros sous pour parer aux éventualités de ce premier jour d'exode.

Jusqu'à la Grande-Anse, 22 kilomètres, pas de sources, plus d'herbes, plus de feuillage ; tout était couvert de cendres, au point de casser les branches des arbres : pommiers roses, abricotiers, manguiers, arbres à pain, etc.

Quand je remontais à cheval, c'était pour traîner par la main des malades qui n'en pouvaient plus et s'accrochaient à ma noble bête. Mes deux gendarmes m'avaient quitté, l'un à l'Ajoupa, l'autre au grand pont de la Capotte.

Partis à 10 heures et demie du matin ; nous arrivions vers les 5 heures du soir à la Grande-Anse. L'hospice fait pour 40 lits avait déjà 90 hôtes. Au lieu de trouver la terre promise, rien ! rien que des cendres ! Pas d'herbe, pas de maïs, pas d'avoine pour nos bêtes, pas de pain pour nos gens, tous rendus, pas d'autre logement que l'église, mise au service des émigrants pour passer la nuit.

L'abbé Montout, curé, avait déjà donné asile au pres-

bytère à plus de cinquante personnes, aux curés de la basse Pointe, de l'Ajoupa, aux notables de ces paroisses. Sa bonté m'avait réservé son lit, sa chambre...

Le lendemain, sur pied dès quatre heures et demie, je disais la messe de bonne heure pour aller rejoindre mes paroissiens abandonnés à la gueule du monstre, et depuis j'y suis.

Quelle alerte aussi le 27 au soir ! Je revenais de visiter Saint-Pierre, deux fois ravagée par le fléau : plus rien des 3,000 cadavres gisant dans les rues ; ils étaient ensevelis ; les murs qui avaient échappé à la première tourmente, étaient renversés. Pas moyen de tenter un second sauvetage des vases sacrés de notre collège : un linceul de cendres s'étend d'un bout à l'autre, semblable à un glacis de ciment préparé par le meilleur maçon.

Le 27 mai au soir, donc, j'étais à peine de retour au Morne-Rouge que quatre Américains, accompagnés d'un guide interprète, viennent me demander l'hospitalité ! Je les reçois avec courtoisie. Une heure se passe pour préparer à ces hardis savants un petit « confortable ». A huit heures nous nous mettons à table.

A peine avons-nous entamé le premier plat que mon petit domestique s'écrie : « Vite, mon père, la montagne est en feu ! » Tous debout nous allons voir. J'appelle en sortant tous les mots plus ou moins anglais qui se présentent : *Mylords, come here, come see, ohé ! That is very well ! Vite ! quickly !...* » Personne répond. Je vais sur le grand chemin où la foule accourt pour mourir à l'église ; à un kilomètre et demi au plus à vol d'oiseau,

c'était l'enfer sur terre ! Des flammes, des laves, des pluies de feu !

L'effroi nous saisit tous et nous allons aux pieds de Notre-Dame de la Délivrance, qui nous protège encore une fois. Que de confessions encore ce jour-là !

Vers minuit, je sortis cinq minutes pour savoir ce que mes Américains étaient devenus. On m'apprit qu'ils s'étaient enfuis précipitamment vers Fort-de-France, laissant leurs quatre chevaux, leurs manteaux, leurs instruments de photographie, leur boussole, etc. Ils avaient promis 150 francs au guide qui les ramènerait à Fort-de-France. Ils durent coucher à la belle étoile, exténués de fatigue, et n'arriver que le lendemain, fort tard, jurant bien de ne plus revenir au Morne-Rouge suivre de près les éruptions.

Ce qui, du reste, ne les a pas empêchés de faire une magnifique description du phénomène, qu'ils n'ont vu... que de derrière.

Depuis le 8 mai jusqu'aujourd'hui 5 juin, nous avons été ravitaillés trois fois. Le premier convoi, déposé le 17 au bord de la mer a été balayé par la tourmente du 20 ; l'autre, au Fonds Saint-Denys, le 27, nous a été flibusté au profit des émigrés venus du Gros-Morne. Enfin, un troisième convoi est parvenu aujourd'hui et a été distribué à l'instant même.

Nous n'avons plus de farine que pour deux jours, nous nous toutes les misérables bêtes qui vont crever dans les savanes. La paroisse habitée la plus rapprochée est à 22 kilomètres ; l'autre à 40 kilomètres et par des che-

mins impraticables aux chevaux. Me voilà solitaire au milieu des ruines, obligé de réclamer au Père Céleste, le pain de chaque jour et de le dispenser... De cœur à toi.

J. MARY,

Missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit.

A DE JEUNES SEMINARISTES CANADIENS

Au lendemain de leur ordination

J'étais absent de corps, mais mon âme était là
Et mon âme a prié pour vous le divin Maître
Pendant qu'à son appel répondant « me voilà »
Vous demandiez la foi, l'amour, la mort peut-être.

Mes bien aimés, vous qui gardez la sainte flamme,
qui rêvez dévotement, sacrifice et devoir,
Vers le ciel et vers Dieu levez les yeux de l'âme :
L'avenir est à vous si vous savez vouloir

Voluptés, passions, comme sur des esclaves
Règnent souvent hélas ! sur le cœur de vingt ans ;
Gloire à vous qui savez secouer ces entraves
Et qui marchez vers Dieu dans la fleur des printemps.

Oh ! oui, vrais rejetons de ces vaillantes races
Qu'au seul nom de l'honneur on voyait tressaillir,
O mes bien chers, du Christ toujours suivez les traces :
Sa palme vous attend, vous la saurez cueillir.

La gloire ! vous l'aurez, là-haut, de la patrie
 Laissez celle qui passe et lui dites adieu.
 Dépensez vos sueurs, votre sang, votre vie,
 O vaillants, pour gagner quelques âmes à Dieu.

J. M. LELEU.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Au Vatican. — Le 27 juin, S. Em. le cardinal Mocenni a présenté au Saint-Père trois spécimens en or, en argent et en bronze de la médaille que l'on frappe tous les ans à l'occasion de la fête de saint Pierre et de saint Paul.

Le cardinal Mocenni était accompagné par M. Bianchi, graveur pontifical.

Sur le côté droit de la médaille est représenté le Pape en tiare et chape, et sur le revers saint Pierre, assis sur la chaire et portant le pallium.

Les inscriptions sont, d'un côté :

LEO. XIII. PONT. MAX. AN. XXV.

et de l'autre côté :

TC. ES. PETRUS. ET. SUPER. HANC. PETRAM. AEDIFICABO.
 ECCLESIAM. MEAM.

Le Saint-Père a examiné avec beaucoup d'attention les exemplaires et en a félicité M. Bianchi.

HOLLANDE. — Voici la position des catholiques Hollandais d'après le dernier recensement. On estime

que 35.4 par cent de la population est catholique : soit 1,700,000 catholiques et 3,000,000 protestants, on compte 100,000 juifs. Des 58 députés qui composent la seconde Chambre, 25 sont catholiques ; 3 ministres, entre autres, celui de la Guerre et des Finances, sont aussi catholiques.

L'Eglise catholique y a fait de remarquables progrès depuis un demi-siècle : les provinces de Brabant et Limbourg sont presque entièrement catholiques. Durant la dernière décade on a vu s'élever de magnifiques églises dans presque toutes les régions, dites protestantes, de la Hollande.

Le peuple est d'une grande générosité ; les vocations sont si nombreuses, que le clergé tant séculier que régulier se recrute facilement et que les missions reçoivent de fortes recrues.

Il y a une école apostolique à Rosendeal, et dans le pays plusieurs congrégations religieuses, parmi lesquelles les missionnaires belges, et les Pères blancs d'Afrique.

Les 5 diocèses ont chacun leur propre séminaire ; et 2,348 prêtres desservent les 1066 paroisses.

L'élément laïque est très actif et très dévoué aux intérêts catholiques.

On sait que Mgr Schaepman, le chef du centre, et des démocrates chrétiens a reçu de Sa Sainteté le Pape Léon XIII les honneurs du protonotariat apostolique.

ETATS-UNIS. — Les statistiques scolaires dressées par le Bureau de l'Instruction publique d'une part, et celles du *Catholic Directory* d'autre part, font toucher du doigt les conséquences du régime actuel et l'importance du projet de loi déposé au sénat, pour la répartition des subsides de l'Etat entre toutes les écoles sans distinction de cultes, au prorata de leur chiffre d'élèves. D'après le Bureau, la population scolaire aux Etats-Unis au cours de la dernière année, était de 17,219,270 élèves dont 15,234,425, dans les écoles officielles, 1,984,845 dans les écoles libres et chaque élève coûta au Trésor 19 dollars. D'après le *Directory*, 939,964 ont fréquenté les 3,822 écoles paroissiales du pays, sans parler des élèves des collèges proprement dits. Or les catholiques, qui paient la taxe de l'instruction publique, n'en reçoivent pas un sou, c'est donc une économie d'environ 18,000,000 de dollars qu'ils font faire au gouvernement. Il résulte de ces données que la majorité des catholiques envoient leurs enfants aux écoles officielles, car, tandis qu'ils forment un septième de la population des Etats-Unis, les élèves de leurs écoles ne représentent que le dix-septième de la population scolaire. L'attribution proportionnelle des deniers publics à tous les contribuables fera cesser cette situation, aussi humiliante pour des citoyens égaux devant l'impôt, que périlleuse pour leur foi, car voici déjà que de tous côtés s'élèvent des écoles libres.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus à la *Revue*

LA ROYAUTE DU COEUR ou *La Douceur chrétienne*, retraite de 1902 — par M. l'abbé LENFANT, chanoine honoraire de Paris, missionnaire diocésain, directeur de l'OEuvre de Sainte-Clotilde. Un vol. in-16 carré. 2 fr. 50. Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris. A Montréal et à Québec, chez les principaux libraires catholiques.

Nul doute que le public qui a fait un si complet et légitime accueil au *Cœur* et au *Cœur vaillant*, n'accepte avec une égale faveur *La Royauté du Cœur* que lui offre aujourd'hui le remarquable prédicateur qu'est M. le chanoine Lenfant.

La douceur chrétienne n'est-elle pas en effet une vertu royale, plus nécessaire encore dans les temps modernes? — Pour acquérir cette vraie douceur, il faut se livrer à soi-même de durs combats, souvent suivis de lamentables défaites. Mais le chrétien ne saurait abdiquer, à tout prix il doit conquérir la douceur pour s'élever jusqu'au règne béni, au pied du trône de l'Agneau.

Fine observation de la vie, motifs très élevés de sanctification appliqués aux besoins journaliers, telle est la substance de ces instructions, présentées dans un style d'une délicatesse exquise, et d'une recherche très littéraire.

Chrétiens et chrétiennes liront ces pages avec fruits et avec plaisir.